



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
Commune de CAPESTERRE-DE-MARIE-GALANTE
Commune de GRAND-BOURG
Commune de SAINT-LOUIS
* * * * *

Les Maires,

Grand-Bourg, le 3 juin 2022

**COMMUNIQUE DE PRESSE
PROTESTATION DES TROIS MAIRES CONTRE LE BLOCUS DE MARIE-GALANTE**

Ce vendredi 3 juin 2022, les pêcheurs guadeloupéens, excédés par la cherté des prix du carburant, ont bloqué le chenal du port de Pointe-à-Pitre, bloquant ainsi les rotations de passagers et de marchandises entre Marie-Galante et la Guadeloupe continentale. Et Marie-Galante subit, encore une fois, les conséquences de cette colère.

Bien que les trois maires de Marie-Galante comprennent les difficultés rencontrées par les pêcheurs, ils ne peuvent que s'indigner du blocus qui est imposé de fait à Marie-Galante. Dénoncer une difficulté économique en provoquant d'autres ne peut pas être une bonne solution. Manifester son désaccord reste un droit fondamental dans une société démocratique. Mettre au pilori l'économie d'une île de l'archipel guadeloupéen durant un week-end de Pentecôte reste inacceptable.

En effet, dans une période économique difficile, le week-end de la Pentecôte s'inscrit comme une bouffée d'air pour le fonctionnement de l'économie de Marie-Galante, avec de très nombreuses réservations dans les hôtels, les gîtes touristiques et les chambres d'hôtes, ainsi que pour les loueurs de voitures et les restaurateurs. Les familles aussi ont prévu de se retrouver et comptent sur ce temps pour resserrer leurs liens. Tous ces acteurs ont engagé des frais et ils risquent finalement d'accroître leurs difficultés.

Ce vendredi matin, des personnes devant recevoir des soins médicaux en Guadeloupe n'ont pas pu partir. Des marchandises commandées n'ont pas pu être livrées. Des familles risquent de ne pas pouvoir se retrouver. Le week-end s'annonce chaotique et les activités prévues sont menacées d'annulation.

Il est encore temps d'arrêter ce non-sens et de laisser tourner l'économie et la société marie-galantaises. M. Jean-Claude MAËS, Maire de Capesterre-de-Marie-Galante, Dr. Maryse ETZOL, Maire de Grand-Bourg, M. François NAVIS, Maire de Saint-Louis, appellent les pêcheurs de Guadeloupe à laisser librement circuler les navires de passagers et les barges assurant les liaisons entre Marie-Galante et la Guadeloupe continentale.

Le Maire de Capesterre-MG,
M. Jean-Claude MAËS

Le Maire de Grand-Bourg,
Dr. Maryse ETZOL

Le Maire de Saint-Louis,
M. François NAVIS